



**BILAN**

**D'ACTIVITE**

**Exercices 2023-2024**

**Bilan d'activité des services  
municipaux de la Ville de  
Pontivy pour les exercices  
2023 et 2024**

**[ville-pontivy.bzh](http://ville-pontivy.bzh)**



**pONTIVY**  
**pondi**

---

# Sommaire

## Sommaire

- P4/5 - Organigramme des services

### **Direction Générale des Services**

- P8/9 - Secrétariat général, accueil de la mairie
- P10/11 - Police municipale
- P12/13 - Service urbanisme
- P14 - Service population
- P15 - Direction des finances
- P16/17 - Direction des ressources humaines
- P18/19 - Service prévention et sécurité
- P20/21 - Action Coeur de Ville
- P22/23 - Service commerce
- P24/25 - Projet de restauration et de valorisation du Château
- P26/27 - Service communication

### **Direction Culture, Patrimoine, Sport**

- P30/31 - Direction culture, patrimoine, sport
- P32/33 - Médiathèque Espace Kenere
- P34/35 - Service des archives
- P36/37 - Palais des Congrès, Théâtre des Halles
- P38/39 - Service patrimoine
- P40/41 - Service des sports

### **Direction Education, Enfance, Jeunesse (avant techniques)**

- P44/45 - Direction éducation, enfance, jeunesse

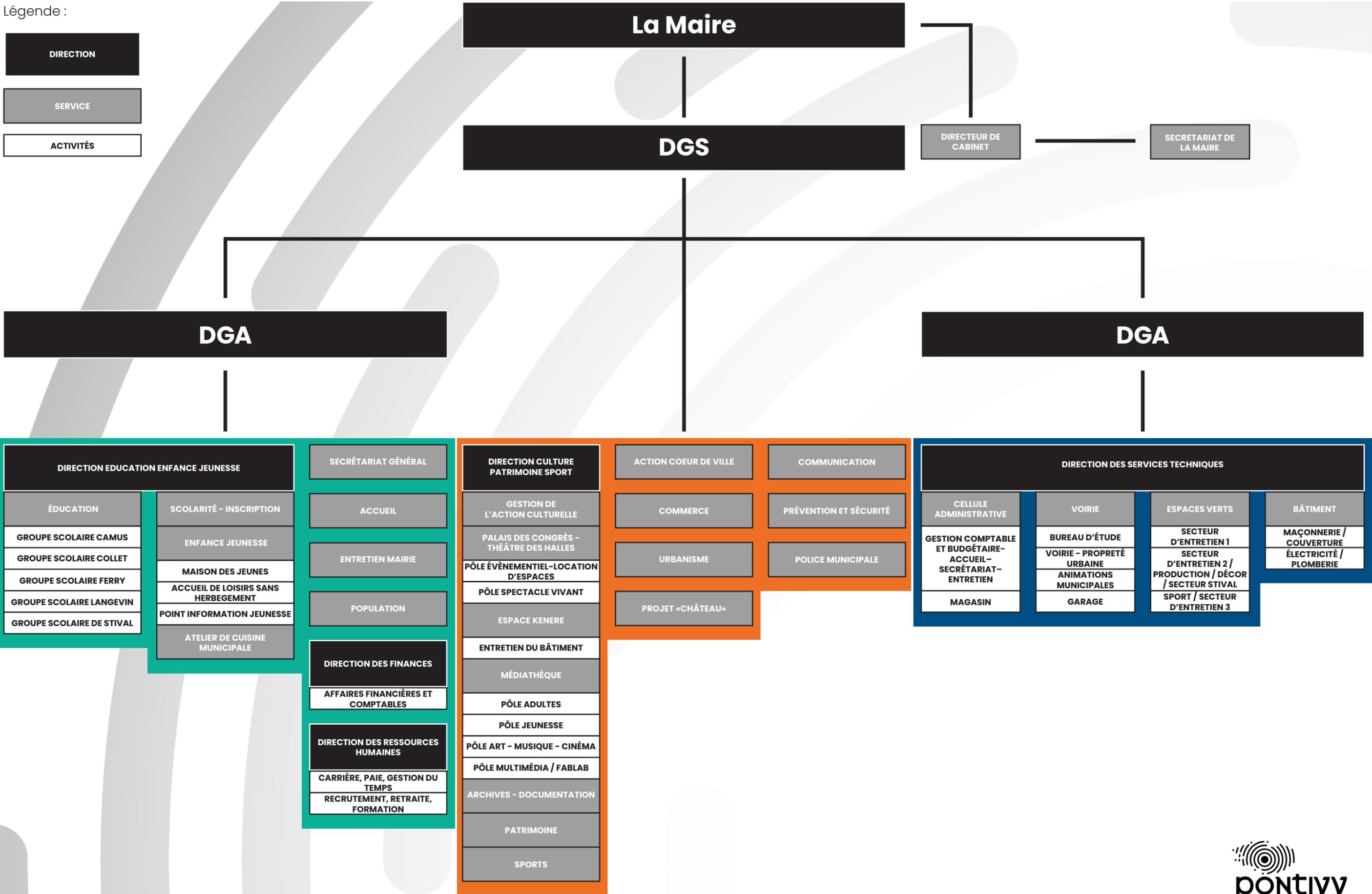
### **Direction des Services Techniques**

- P48/49 - Service administratif
- P50/51 - Service bâtiments
- P52/53 - Service espaces verts
- P55/55 - Service voirie, garage, fêtes et cérémonie

# Organigramme des services

Légende :

- DIRECTION
- SERVICE
- ACTIVITÉS



---

# Direction Générale des Services

## Sommaire

- P6/7 - Secrétariat général, accueil de la mairie
- P8/9 - Police municipale
- P10/11 - Service urbanisme
- P12 - Service population
- P13 - Direction des finances
- P14/15 - Direction des ressources humaines
- P16/17 - Service prévention et sécurité
- p18/19 - Action Coeur de Ville
- P20/21 - Service commerce
- P22/23 - Projet de restauration et de valorisation du Château
- P24/25 - Service communication

# Secrétariat général

## Accueil de la mairie

### Présentation du service

#### Le secrétariat général intervient dans les domaines de :

- La réglementation générale : déclarations de ventes au déballage, ventes en liquidation, loteries, manifestations sur la voie publique, déclarations de taxis. Il procède également à l'instruction des demandes d'attestations d'accueil.
- La gestion du courrier : enregistrement et ventilation des courriers papiers et mails vers l'ensemble des services de la ville de Pontivy
- Les assurances : préparation des appels d'offres pour les marchés, gestion et suivi des déclarations de sinistres, participation aux expertises
- Le conseil municipal : convocation des commissions, préparation et suivi des séances
- Débits de boissons : instruction des déclarations de licences à consommer sur place et des demandes de débits de boissons temporaires

#### L'accueil de la mairie :

Le rôle de l'agent d'accueil est d'une part d'orienter les administrés vers les différents services de la ville ou l'administration habilitée à répondre à leurs demandes, mais également de les accompagner dans leurs démarches, notamment par la mise en place de France Services.

Ce dispositif vise à rapprocher le citoyen de 11 partenaires nationaux : France Titres (relevant du ministère de l'Intérieur), les Finances publiques (avec la DDFIP), l'assurance retraite (avec la CARSAT), la CAF, la CPAM, France Travail, l'ANAH (avec le dispositif France Rénov), Point justice, la MSA, la Poste, le Ministère de la transition écologique (pour les chèques énergie).

L'agent d'accueil procède également à la remise des sacs jaunes dédiés à la collecte des emballages dans le cadre du tri des déchets.

En complément, la gestion des commandes de fournitures administratives et du papier pour les différents services, l'affranchissement du courrier, la réservation des véhicules de service et des salles de la mairie, l'affichage obligatoire d'arrêtés et autres documents pour l'information du public sont également assurés par cet agent.

### Faits marquants

#### L'année 2024 a été marquée par :

- Un changement de contrat d'assurance pour le lot Dommages aux biens. Un marché a été conclu pour une durée de 3 ans avec la Société COOPER GAY – NAGICO du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026
- Pour ce qui concerne le contrat Risques statutaires : une augmentation du taux de cotisation de 1.80 % à 3.42 % de la masse salariale assurée

	2023	2024
<b>SECRETARIAT GENERAL</b>		
Règlementation générale		
- Ventes au déballage	47	55
- Ventes en liquidation	4	9
- Loteries	1	0
- Manifestations sur la voie publique	22	10
- Déclarations de taxis	1	0
Conseils		
- Séances du conseil municipal	9	7
- Comptes-rendus de commissions communiqués aux élus	60	50
- Délibérations	123	122
Débits de boissons		
- Temporaires	167	147
- Ouvertures, mutations et transferts de licence 3 et 4	5	4
- Ouvertures, mutations et transferts de licences restaurant	5	4
- Ouvertures, mutations et transferts de licences de vente à emporter	8	7
<b>ACCUEIL DE LA MAIRIE</b>		
France services : personnes accompagnées pour leur démarches administratives (service assuré de 2022 à 2024 dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Ville et la Sous-Préfecture)	NC	205
Distribution de rouleaux de sacs jaunes et sacs cabas (quantité)	2172 (sacs jaunes)	1521(sacs jaunes) 1669 (sacs cabas)

<b>ASSURANCES 2023-2024</b>		
<b>GESTION DES ASSURANCES</b>	2023	2024
<b>Nombre de contrats</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Montant des primes</b>	<b>154 303.60 €</b>	<b>344 564.84 €</b>
- Dont Dommages aux biens	32 785.17 €	165 010.00 €
- Dont Responsabilité civile	9 350.82 €	8 582.18 €
- Dont Véhicules à moteur – Auto-collaborateurs – Bris de machines	34 961.38 €	36 522.55 €
- Dont Protection juridique	634.97 €	641.00 €
- Dont Protection fonctionnelle des agents et des élus	1 191.40 €	1 220.84 €
- Dont Prestations statutaires	75 379.86 €	132 588.27 €
<b>Nombre de sinistres</b>	<b>16</b>	<b>10</b>
- Dont Dommages aux biens	4	3
- Dont Responsabilité civile	7	5

# Police Municipale

## Présentation du service

La police municipale composée de 7 agents a pour principales missions la prévention, le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Les missions peuvent se diviser en 3 catégories :

1. Les missions sont en partie judiciaires avec un but répressif, les agents devant constater et chercher les auteurs d'infractions.

Les agents :

- font respecter les arrêtés de police pris par le maire et rédigent des procès-verbaux de contravention le cas échéant ;
- verbalisent les propriétaires de chiens dangereux qui ne respectent pas la loi ;
- verbalisent en cas de constatation d'incivilités (dépôt sauvages d'ordures, tapage nocturne, animaux dangereux en liberté... ;

2. Les missions de police administrative ont un but préventif. Cette police est exercée sous la direction de la maire avec information du préfet.

Il s'agit :

- de maintenir la salubrité publique en luttant contre les dépôts sauvages, éviter les épidémies... ;
- de veiller à la sécurité des habitants et des biens par la surveillance des bâtiments publics et des espaces publics ;
- de maintenir l'ordre sur la voie publique lors des manifestations ou de regroupements en tous genres ;
- de veiller à la tranquillité publique pour tous types de nuisances, notamment pour les nuisances sonores (musique, aboiements, troubles de voisinage, rassemblements nocturnes...).

3. Les policiers municipaux sont aussi des agents de police judiciaire adjoints.

Les agents :

- secondent les officiers de police judiciaire ;
- informent leurs supérieurs de tous les crimes, délits ou contraventions dont ils sont témoins ;
- recueillent les commentaires du contrevenant lors de la rédaction du procès-verbal ;
- constatent les infractions à la loi pénale et collectent toutes les preuves nécessaires pour en découvrir les auteurs ;
- rédigent les contraventions en cas de non-respect du code de la route.

## Faits marquants

Pour l'année 2024 les changements ont été les suivants :

- modification des horaires de service de terrain pour assurer davantage de présence en soirée,
- création d'une brigade canine,
- adhésion de la commune par convention aux services d'une fourrière agréée,
- mise en concurrence pour améliorer le dispositif de vidéoprotection et étendre celui-ci

Actions de prévention et de répression	2024
Patrouilles : -dont patrouilles pédestres 222 (surveillance générale, stationnement payant...) -dont patrouilles en véhicule 388	610
Surveillance des sorties d'écoles et points de circulation (sur 137 jours de cours pour les maternelles et les primaires)	224
Sécurisation des manifestations (Braderie, marché de Noël, foire de mars, marché hebdomadaire, manifestations sportives, sociale, jeudis musique...)	65
Interventions pour conflits de voisinage	16
Nombre de jours de pose du radar pédagogique	202
Contrôles de vitesse et autres contrôles routiers	32
Infractions aux différents codes et lois (Infractions au stationnement 705, autres infractions 652)	1357
Fourrière automobile	157
Fourrière animale	31
Personnes mises à la disposition de la gendarmerie (Défaut de permis, défaut d'assurance, rixes, personnes recherchées, outrages, rébellion...)	33
Réquisitions vidéoprotection	87
Objets trouvés	147
Objets restitués	33



# Service urbanisme

## Présentation du service

Le service urbanisme est composé de deux agents à temps complet.

Les missions du service urbanisme sont nombreuses et se divisent en deux thématiques :

- **Urbanisme au quotidien** : accueil du public (téléphonique et physique), enregistrement et pré-instruction des demandes d'urbanisme, suivi des demandes en lien avec les différents services concernés
- **Urbanisme de projets (planification, veille)** : participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (SCOT, PLUI, SPR, etc), veille foncière, veille juridique, animation des commissions et autres réunions mensuelles (ABF, point urbanisme, etc)

Le service urbanisme intervient également dans les domaines de l'habitat, de la gestion des établissements recevant du public, de l'accessibilité, des enseignes et de la taxe locale sur la publicité extérieure.

## Faits marquants

**L'année 2024 a été marquée par la pérennisation du poste d'assistante administrative et la stagiairisation de l'agent à compter du 1er janvier 2025.**

Le fonctionnement du service a été concerné par le déploiement de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Ce déploiement demandé depuis 2022 n'a malheureusement pas été fonctionnel pendant 5 mois ce qui a eu un impact non négligeable sur le travail à réaliser par la personne en charge de l'enregistrement des dossiers.

En termes de planification, l'année 2024 a été marquée par les éléments suivants :

- Approbation de la modification du règlement écrit du « Site Patrimonial Remarquable » : cette modification permet le développement notamment d'un projet de centrale photovoltaïque sur le site de Guernal
- Approbation de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)
- Modification du PLUI : le dossier a malheureusement pris du retard car il a été soumis à évaluation environnementale et n'entrera en vigueur qu'à partir du printemps 2025.
- Déclassement du domaine public : une nouvelle procédure s'est déroulée en septembre.

	31/12/2024	31/12/2023	Variation
<b>Certificats d'urbanisme</b>	357	372	-4%
<b>Déclaration préalable</b>	240	196	22%
<b>Permis de construire</b>	65	97	-33%
<b>Permis d'aménager</b>	2	7	-71%
<b>Autorisation de travaux ERP</b>	45	47	-4%
<b>Autorisation préalable enseigne</b>	36	46	-22%
<b>DIA</b>	267	288	-7%
<b>Total des autorisations</b>	<b>1012</b>	<b>1053</b>	<b>-4%</b>

	2024	2023
<b>Nombre de rendez-vous</b>	555	482
<b>Points urbanisme (réunions bimensuelles)</b>	20	20

**Les principaux indicateurs à prendre en compte sont les suivants :**

**Nombre d'autorisations enregistrées** : 1012 en 2024 contre 1053 en 2023 soit une légère baisse de 4%.

Cette baisse concerne principalement les permis de construire (-33%). Toutefois en termes de temps de travail, l'enregistrement d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable sont équivalents. Les déclarations préalables ont connu une forte croissance (+22%).

Le cumul des déclarations et permis en 2023 s'élevait à 293 dossiers et s'est élevé en 2024 à 305 demandes, soit une hausse de 4%.

**Nombre de rendez – vous :**

Le nombre de rendez-vous a connu une forte augmentation (+15%). Cet indicateur ne prend en compte que les rendez – vous réalisés par le responsable du service. L'accueil du public n'a pas été quantifié et fera l'objet d'une analyse en 2025.

# Service population

## Présentation du service

Le service est composé de 5 agents. Ses missions principales sont l'état civil, le funéraire, les élections, les titres d'identité, le recensement citoyen et le recensement de la population. Ses agents accueillent physiquement et téléphoniquement le public dans le cadre de leurs démarches administratives.

## Faits marquants

2024 a été une année électorale pour le service avec les élections européennes du 9 juin et les législatives des 30 juin et 7 juillet suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Chef de l'Etat.

Les élections législatives ont dû être organisées dans un laps de temps assez court (3 semaines), avec toutes les difficultés que cela représentait, notamment au niveau du calendrier (démarrage des congés d'été).

Baisse sensible des demandes de titres d'identité liée d'une part au nombre de communes plus important délivrant les cartes d'identité et les passeports (44 dans le Morbihan), et, d'autre part, à une baisse conséquente des demandes de passeports (- 752).

Il y a eu plus de mariages célébrés à Pontivy en 2024 : 35 contre 28 en 2023.

Le service a enregistré 3 naissances, suite à des accouchements très rapides.

Démarches	2023	2024
Cartes d'identité	2 658	2 123
Passeports	2 154	1 402
Demandes d'actes d'état civil via <a href="#">Comedec</a>	22 713	13 443
Actes d'état civil enregistrés	545	537
Décès enregistrés	243	232
Inscriptions électorales	277	577
Radiations électorales	221	585
Procurations électorales	0	1 022

# Direction des finances

## Présentation du service

La Direction des Finances est composée de 4 agents. Elle est chargée d'assurer la préparation des 2 budgets de la collectivité (budget principal et budget lotissement) ainsi que de l'exécution comptable des dépenses et des recettes. Elle a également pour rôle d'éclairer les élus sur la stratégie financière et fiscale de la collectivité.

## Faits marquants

### Passage à la nomenclature M57 :

Cette instruction budgétaire et comptable, applicable au 1er janvier 2024, permet d'offrir une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires en matière de fongibilité des crédits. Par ailleurs, la M57 introduit un certain nombre de nouveautés concernant notamment la nécessité d'adopter un règlement budgétaire et financier, sur le traitement comptable des immobilisations et leur amortissement avec la mise en place de la règle du prorata temporis et sur la nécessité de constituer des provisions et des dépréciations.

### Instauration d'enveloppes budgétaires :

Des enveloppes budgétaires ont été créées afin de faciliter la préparation et le suivi budgétaire et de mieux identifier les services gestionnaires de toutes les lignes budgétaires.

## Chiffres clés sur l'activité du service

	2023	2024
Nombre de mandats de dépense	5355	5664
Nombre de titres de recette	2479	1988
Nombre d'engagements de dépense	2571	2580
Nombre de rejets	246	125

## Chiffres clés finances / budget

	2023	2024
Budget de fonctionnement	17,4 M€	17,7 M€
Budget d'investissement	16,0 M€	8,8 M€
Capacité d'autofinancement brute	2,76 M€	1,48 M€
Stock de dette au 31/12	14,5 M€	15,4 M€
Capacité de désendettement	5,3 ans	10,4 ans

# Direction des ressources humaines

## Présentation du service

La Direction des Ressources Humaines est composée de 4 agents. Elle est chargée de conseiller et de participer à la définition de la politique RH de la ville dans sa gestion des emplois, des effectifs et des compétences. Elle est l'interlocutrice de l'ensemble des agents, des cadres et des élus et le garant du respect des procédures internes et de l'application de la réglementation.

Ces actions sont conduites en liaison avec l'autorité territoriale, la direction générale et la direction générale adjointe, l'ensemble des directeurs et chefs de service dans le cadre d'une fonction Ressources Humaines partagée. Elle intervient dans les domaines de la gestion administrative et financière, le développement des ressources humaines, la formation, la mobilité interne ou externe, l'évaluation professionnelle, la prévention médicale et l'accompagnement des agents en reclassement, la communication interne, l'accompagnement des agents et des services dans la conduite du changement, l'organisation et la gestion des temps de travail, la mise en œuvre des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité, la prévention des risques professionnels, l'animation du dialogue social et des instances représentatives, l'action sociale.

## Faits marquants

- Révision du régime indemnitaire (IFSE, mise en place de ISFE) et versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- Instauration du contrat groupe prévoyance avec des réunions d'information et d'accompagnement des agents (un peu plus de 90 agents ont participé aux réunions)
- Organisation de 2 demi-journées de cohésion (84 participants)

	2023	2024
Nombre d'agents	204	205
<i>dont agents permanents</i>	177	180
Age moyen des agents permanents	47,78	47,41

Répartition par filière en %	2023	2024
Technique	59	57
Administrative	19	20
Médico-sociale	6	6
Culture	5	5
Animation	7	8
Autres (police-sport)	4	4

	2023		2024	
	Titulaires	Contractuels	Titulaires	Contractuels
Répartition par statut en %	77	23	82	18

	2023		2024	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Répartition par genre en %	51	49	52	48

	2023			2024		
	A	B	C	A	B	C
Répartition par catégorie en %	8	12	80	8	12	80

Répartition par genre et par catégorie en %	2023			2024		
	A	B	C	A	B	C
Femmes	3	6	42	4	6	42
Hommes	5	6	38	4	6	38

	2023	2024
Nombre de bulletins de paie réalisés	2807	2832
Nombre d'actes administratifs réalisés	445 (dont 164 contrats, 281 arrêtés)	560 (dont 150 contrats, 410 arrêtés)
Nombre d'inscriptions aux formations	97	119
Nombre de jours de formation suivis	210	234
Nombre d'inscriptions aux préparations concours	10	9
Nombre de jours de préparation concours suivis	23	32
Nombre de recrutements	15	19
Nombre de dossiers de retraite instruits	7	5
Nombre de dossiers de médailles d'honneur communales instruits	13	11
Nombre d'instances de dialogue social organisées (F3SCT et CST)	6	8

# Service prévention et sécurité

## Présentation du service

### Le service est en charge :

- De l'animation de la politique de prévention des risques professionnels de la Ville et du CCAS,
- Du suivi des contrôles réglementaires des bâtiments,
- Du suivi des ERP municipaux,
- De l'assistance technique pour les « ERP privés » sous avis défavorable.

## Faits marquants

- Mise en place d'un diagnostic permettant d'affiner les installations soumises à contrôles,
- Mise en place d'un marché pour les contrôles réglementaire via l'UGAP avec des contrôles réalisés par Bureau Véritas,
- Arrivée d'un agent chargé, notamment, de suivre la réalisation des contrôles et la levée des réserves,
- Le choix de la réalisation de la maintenance des extincteurs et des défibrillateurs en régie.

## Contrôles réglementaires

Type	2023		2024	
	Nombre de contrôles	Nombre observations	Nombre de contrôles	Nombre observations
Gaz	32		46	35
Electricité	49	124	53	83
Extincteurs	197		0	
Robinets d'incendie	10		10	
Systèmes de sécurité incendie	5		1	
Désenfumage	19		24	
Défibrillateurs	16		0	
Légionelle	25	0	25	1
Engins	13		13	27
Equipements de protection individuelle		1	0	
Portes et portails				
Fontaines à eau	5	0	5	1

## Santé-sécurité au travail

### Les accidents de travail et les maladies professionnelles

	2023		2024		Évolution
	Nombre	Nombre de jours	Nombre	Nombre de jours	
Maladie professionnelle	3	895	6	937	X 2 / + 4,6 %
Accident avec arrêt	9	157	7	142	- 33% / -29%
Taux de fréquence	25,76		20,64		
Taux de gravité	0,45		0,42		
Accident sans arrêt	3		8		X 2,6
Accident de trajet avec arrêt	2	428	1	274	-50% / -36 %
Accident de trajet sans arrêt	1		0		
Incident	14		27		X 1,9

### La formation

- En 2023, 69 agents ont suivi un stage, générant 94 jours de formation, pour un coût de 2 280 €
- En 2024, 55 agents ont suivi un stage, générant 77,5 jours de formation, pour un coût de 13 520 €

### Aménagement des postes de travail

- En 2023, 3 postes de travail ont été aménagés pour un coût de 5 097 €
- En 2024, 10 postes de travail ont été aménagés pour un coût de 6 830 €



# Service Action Coeur de Ville

## Présentation du service

Le service Action Cœur de Ville est directement rattaché au Directeur général des services. Il vise à suivre la mise en œuvre du programme Action Cœur de Ville sur le territoire de Pontivy et à coordonner la démarche de revitalisation du centre-ville. La chargée de mission Action Cœur de Ville assure les différentes missions relatives au programme et plus largement aux différents sujets liés au développement territorial (habitat, aménagement, etc.).

## Faits marquants

### 2023

- Bilan du programme ACV 1
- Signature de l'avenant à la convention Action Cœur de Ville 2023-2026
- Opération de Restauration Immobilière

### 2024

- Absence de la cheffe de projet de fin janvier à fin août
- Démarrage des travaux du Pôle d'Echange Multimodal
- Organisation de deux comités de projet partenariaux
- Lancement du travail sur la stratégie foncière
- Poursuite de l'ORI et préparation de la future OPAH-RU



	2023	2024*
<b>Instances Cœur de Ville</b>		
Nombre de comités de projet et autres instances partenariales	- 2 comités de projet - 2 comités techniques pour la préparation de l'avenant	2
Nombre de comités stratégiques	11	3
Nombre de commissions Grands Projets	2**	1
<b>Suivi des projets</b>		
Nombre de projets ACV livrés pendant l'année	4	0
Nombre de projets ACV en cours	8 (sur 32 projets inscrits dans ACV 1)	13 (sur 18 projets inscrits dans ACV 2)
Projets suivis	- Théâtre des Halles - PEM - Pôle associatif - ORI	- PEM - EHPAD Liot - ORI
<b>Suivi de sujets transversaux en interne ou avec l'intercommunalité</b>		
Thématiques suivies	- Habitat (OPAH-RU, ORI, besoins en logement, logement social) - Mobilités - Aménagement	- Stratégie foncière - Habitat (OPAH-RU, ORI, besoins en logement, logement social) - Aménagement - SCOT - Signalétique directionnelle piétonne - Mobilités
<b>Autre</b>		
Nombre de dossiers ravalement de façade déposés	6	8

\* Pas de commission grands projets en 2022 car déplacée début 2023.

	2023	2024*
<b>Instances Cœur de Ville</b>		
Réunions publiques	1 (OPAH RU)	1 (rue du fil)
<b>Suivi des projets</b>		
Dossiers de demandes de subvention suivis	- Leader Pumptrack / skatepark - Leader Théâtre des Halles	- Leader Pumptrack / skatepark - Leader Théâtre des Halles
Suivi du Théâtre des Halles	- Livraison puis inauguration - 3 conventions AOT signées avec les porteurs de projet	- 1 atelier collectif avec l'ADESS - Bilan individuel avec chaque porteur de projet

# Service Commerce

## Présentation du service

**Le service est composé d'une agente. Au sein de la collectivité, elle agit sous l'autorité hiérarchique du Directeur général des services et en collaboration avec l'adjoint délégué au commerce. Le service commerce intervient dans tous les domaines relatifs à l'attractivité de la ville et au développement de l'activité commerciale.**

Les principales missions :

- L'accompagnement des commerçants et l'animation des partenariats avec les acteurs du commerce
- Le développement commercial de la Ville
- L'animation et le rayonnement commercial de la Ville
- Le suivi des projets urbains
- La tenue d'un observatoire et d'outils de veille

## Faits marquants

### De nouvelles animations pour dynamiser le commerce tout au long de l'année

L'animation de la ville joue un rôle clé pour attirer un flux de visiteurs, les inciter à flâner et à consommer dans le centre-ville. Ces initiatives visent également à valoriser les activités économiques locales en favorisant leur visibilité.

En 2024, plusieurs temps forts ont rythmé l'année. En avril, l'événement Tous au Jardin en Ville a marqué son retour, réunissant une trentaine de pépiniéristes et d'artisans. En juin, La Grande Table, organisée par Pontivy Commerces dans le cadre de la Fête de la Musique, a su renforcer la convivialité en Ville et mettre en avant les métiers de bouche. En octobre, un défilé de mode en présence de Miss Bretagne a lancé la participation des commerçants à Octobre Rose, mettant en lumière la collection automne-hiver des boutiques locales.

### Numérique : onglet sur le site de la Ville et formations pour les commerçants

Un mini-site a été construit sur le site de la Ville afin d'accompagner les commerçants dans toutes leurs démarches, de la création à la gestion quotidienne. Il a pour objectifs de répondre à leurs premières interrogations concernant la réglementation en vigueur et de les guider vers les bons interlocuteurs.

Quatre ateliers ont été proposés aux commerçants dans le but de renforcer leur présence en ligne et de favoriser leur adaptation aux évolutions des habitudes de consommation. Ces sessions, axées sur le numérique, ont couvert des thématiques variées telles que l'utilisation de Google My Business ou la création de visuels.

### Suivi du programme d'actions pour la rue du Fil

Dans le cadre de la dynamisation de la rue du Fil, une rencontre a été organisée à destination des propriétaires des immeubles pour leur présenter les dispositifs d'accompagnement. Enfin, un déjeuner a été organisé avec les commerçants de la rue du Fil, permettant un moment d'échanges autour des animations et des problématiques rencontrées.

Pour valoriser et animer cette rue, plusieurs actions ont été mises en œuvre. Une fresque a été réalisée à l'entrée de la rue, offrant une touche artistique et identitaire. Par ailleurs, des équipements tels que des passe-têtes, des transats et des jeux ont été distribués aux commerçants durant l'été, contribuant à créer une ambiance conviviale et attractive. En 2023, des vitrophanies artistiques ont été posées sur les boutiques vacantes de la rue.

L'accompagnement des commerçants et l'animation des partenariats avec les acteurs du commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ 65 porteurs de projets ou commerçants ont été rencontrés en RDV individuel en Mairie ; 50 en 2023.</li> <li>☑ 4 formations numériques, 24 commerçants formés</li> <li>☑ Organisation d'ateliers collectifs pour les commerçants : 1 atelier sur l'économie circulaire, 2 ateliers pour la filière Café-Hôtel-Restaurants-Boîtes ; 1 déjeuner avec les commerçants des rues médiévales</li> <li>☑ Les Marchés : animation de 2 comités de marché, mise en place d'animations cuisine</li> </ul>
Le développement commercial de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Réalisation d'une enquête sur les ouvertures des commerces entre 12h-14h</li> <li>☑ Suivi des 38 terrasses en lien avec le service voirie (plan et bornage des terrasses),</li> <li>☑ Mise en place d'une procédure de mise en concurrence pour les déballeurs et foodtrucks : 6 demandes annuelles</li> <li>☑ Réunion d'information sur les aides à la réhabilitation avec les propriétaires des rues médiévales et les partenaires</li> </ul>
L'animation et le rayonnement commercial de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ 35 exposants pour Tous au Jardin</li> <li>☑ 8 samedis d'animation en Ville pendant les Estivales</li> <li>☑ Octobre Rose 40 tenues présentées pour le défilé de mode ; en 2023 : 25 commerçants participants et 3500€ collectés pour la Ligue Contre le Cancer</li> <li>☑ 70 commerçants sur le Marché de Noël</li> <li>☑ Gestion des décors de rue de l'été : ciel du Martray, fresques sur façades et au sol et mobilier estival</li> <li>☑ Campagnes de communication pour la journée de la femme, sur les chèques cadeaux</li> </ul>
Le suivi des projets urbains	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Indemnités travaux : 12 000€ en 2023 ; 2 000€ en 2024 ; subvention exceptionnelle de 4000€ à Pontivy Commerces en 2023</li> <li>☑ Animation d'un groupe de travail avec une proposition d'un futur plan de stationnement</li> </ul>
La tenue d'un observatoire et d'outils de veille	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ 22 nouveaux commerçants / 24 en 2023</li> <li>☑ 5 visites d'autres centres-villes et rencontres des managers de commerce</li> </ul>

# Projet de restauration et de valorisation du Château

Lancé en 2020 avec l'étude de pré-programmation, le projet est désormais entré dans sa phase concrète.

## Le démarrage concret du projet : le recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre

La municipalité souhaitant faire du château un élément incontournable de la vie touristique, économique et culturelle du Centre Bretagne, une équipe pluridisciplinaire a été sélectionnée. Au terme d'une longue procédure de marché réalisée en deux étapes (sélection des candidatures puis sélection des offres), l'équipe est ainsi composée :

- Un architecte du patrimoine, mandataire de l'opération -> Christophe Fagault (Ylex Architecture)
- Une équipe de scénographes -> Akiko et Mosquito
- Un paysagiste du patrimoine -> Alexandre Autin
- Des bureaux d'études -> Forces&Appuis, ECIE
- Un économiste de la construction -> Damien Bourry

Le travail de la maîtrise d'œuvre a débuté en septembre 2024 par le diagnostic général du monument et le travail collaboratif avec la Ville pour affiner la construction du projet.

## Pour faciliter le travail de la maîtrise d'œuvre : des études et travaux anticipatifs

Afin que la maîtrise d'œuvre puisse analyser notre projet et faire ses propositions de travaux en toute connaissance de cause, plusieurs opérations ont été réalisées sans attendre. Leur mise en œuvre anticipée permettra de réduire le planning général des travaux à venir.

En 2023 et 2024, ont été réalisés :

- Les diagnostics amiante et plomb
- Le désamiantage du monument
- La démolition des anciens sanitaires construits dans les années 1960
- Une expertise arboricole
- Une étude hydrogéologique
- Une étude de dendrochronologie
- Une prospection géophysique
- Deux diagnostics archéologiques (en cours)
- Le travail sur le dépôt lapidaire du château (en cours)

## Pour éviter de coûteux travaux de restauration : la poursuite du programme de travaux d'entretien

Indépendamment du projet de valorisation, le château est un monument historique qui doit être régulièrement entretenu pour éviter les mauvaises surprises qui engendrent inéluctablement de lourds travaux.

En 2023 et 2024, ont été réalisés :

- Les peintures des menuiseries et ferronneries de deux façades (aile nord côté cour et aile ouest côté douves)
- La restauration de la façade principale (maçonnerie et couverture).

## Pour un monument vivant dès à présent : les travaux de mises aux normes

Afin de pouvoir accueillir le public en toute sécurité sans attendre la fin des travaux du projet de valorisation, le système électrique a été mis aux normes et un système de sécurité incendie a été installé. Pour la première fois dans l'histoire du château, l'ensemble du monument va ainsi pouvoir être classé ERP (établissement recevant du public). La jauge admissible, jusque-là limitée à 19 personnes, pourra être augmentée en toute sécurité.

## Et pour communiquer régulièrement sur ce grand projet : une page Facebook

Pour suivre l'avancement du projet de valorisation et toute l'actualité du château (animations, travaux, histoire, etc.), [la page Facebook « Château de Pontivy »](#) est régulièrement alimentée.



# Service Communication

## Présentation du service

Le service communication pilote l'ensemble des actions de communication interne et externe de la Ville de Pontivy. Composé d'un responsable de service et d'un étudiant en alternance (depuis 2022), il travaille en transversalité avec les services municipaux, les élus, les partenaires institutionnels et les médias. Son rôle est de valoriser les projets, d'informer les habitants et de renforcer l'image de la collectivité.

Les principales missions :

- La gestion des supports de communication municipaux (magazine municipal, publications spécifiques, affichage, signalétique...)
- La gestion et animation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- La communication numérique (site internet, campagnes en ligne, newsletter)
- La rédaction, mise en page et diffusion des supports print
- La création de contenus photo, vidéo et multimédia
- La relation presse (communiqués, points presse, interviews)
- La communication événementielle

## Faits marquants

### Année 2023 :

- Nouvelle maquette du magazine municipal de la Ville
- Mise en place d'un comité de rédaction pour le magazine, composé des directeurs et chefs de service
- Lancement d'un logiciel de gestion des signatures mail pour l'ensemble des agents
- Travail de fond sur les actions de communication à mettre en place suite à l'étude de marketing territorial
- Développement de la page Instagram de la Ville

### Année 2024 :

- Création de la nouvelle identité visuelle de la Ville, avec déploiement progressif de la charte graphique sur l'ensemble des supports
- Refonte de l'identité visuelle du site internet pour l'adapter à la nouvelle charte graphique
- Développement de la communication vidéo : clips sur les grands projets, portraits d'agents, reportages sur les événements
- Développement significatif de la page LinkedIn (+55 % d'abonnés en un an)

ACTIVITÉ	2023	2024
Communiqués de presse	15	16
Points presse / rendez-vous presse	273	225
Publications sur Facebook	415	259
Vues totales sur Facebook	475 000	467 000
Nombre d'abonnés Facebook	8 150	8 650
Nombre d'abonnés Instagram	2 100	2 600
Nombre d'abonnés LinkedIn	560	870
Magazines municipaux publiés	4	4

---

# Direction Culture, Patrimoine, Sport

## Sommaire

- P30/31 - Direction culture, patrimoine, sport
- P32/33 - Médiathèque Espace Kenere
- P34/35 - Service des archives
- P36/37 - Palais des Congrès, Théâtre des Halles
- P38/39 - Service patrimoine
- P40/41 - Service des sports

# Direction Culture, Patrimoine, Sport

## Présentation du service

La direction met en œuvre les orientations de la Ville et encadre et coordonne les pôles Médiathèque Archives-Palais des Congrès-Théâtres des Halles et les services patrimoine et sports de la Ville de Pontivy.

Elle travaille avec les responsables des services à la mise en place des projets portés par la commune (palais des congrès/ théâtre des Halles, Médiathèque/ Archives/ service patrimoine/ services sports) mais aussi hors direction avec la Maison pour tous pour l'aide aux associations.

Les Bains douches et les expositions dans les sites patrimoniaux sont suivis par la direction ainsi que les équipements à vocation touristique (camping municipal, bail et fréquentation de l'auberge de jeunesse).

## Faits marquants

### Expositions

**Aux Bains douches** (lieu ouvert aux artistes et associations locales à vocation culturelle, accueillant toutes formes d'arts visuels)

On peut retenir en 2024, l'exposition Métamorph'oz présentant 5 artistes travaillant avec des matières recyclées et l'exposition ADAPEI 56 Photos sur le quotidien des résidents.

En saison estivale, les Bains douches sont depuis 2015 un lieu d'exposition et d'informations pour l'événement de notoriété nationale qu'est le Festival de L'Art dans les chapelles.

### A l'Eglise Saint-Joseph

L'exposition The Mosaïc Experience a présenté 31 artistes.

Les panneaux mis en place par les services de la ville ont grandement contribué au succès et à la mise en valeur des œuvres.

## Tourisme

### Camping municipal du Douric

L'équipement a connu une fréquentation en forte augmentation ces dernières années en raison notamment du développement du tourisme itinérant en Centre-Bretagne.

Celui-ci est devenu trop petit notamment en haute saison et dispose d'un confort minimal. Il aura vécu une belle et dernière saison en 2024, remplacé par le camping intercommunal de Kerostin pour la prochaine saison.

## Expositions organisées par la Ville

Nombre d'expositions	2023	2024
Bains douches	7 (1900 visiteurs)	8 (2200 visiteurs)
Eglise Saint-Joseph	1 (1200 visiteurs sur 1 semaine)	1 (9200 visiteurs sur 2 mois et demi)

## Camping municipal du Douric

- 169 jours d'ouverture - 32 emplacements - 7902 nuitées en 2023
- 171 jours d'ouverture - 32 emplacements - 7537 nuitées en 2024

## Auberge de Jeunesse

- 1617 nuitées en individuels + 2912 nuitées en groupes = 4529 nuitées en 2023
- 1795 nuitées en individuels + 2613 nuitées en groupes = 4408 nuitées en 2024



# Médiathèque Espace Kenere

## Présentation du service

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture. Les collectivités sont libres de définir ou mettre en œuvre des politiques publiques relatives aux bibliothèques, dans le cadre institué par la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

La médiathèque Espace Kenere est un tiers-lieu culturel : elle met à la disposition du public des collections de documents sur des supports variés (imprimés livres et périodiques, films, musiques, ressources numériques), correspondant aux différents médias, permettant la consultation sur place et l'emprunt à domicile.

Par ses collections et par son programme d'actions culturelles, la médiathèque contribue à la découverte et la diffusion des savoirs, au développement de la lecture pour tous les âges, à l'éducation, à l'apprentissage et la formation tout au long de la vie, à la lutte contre la fracture numérique, aux divertissements et loisirs culturels, au lien social et à l'inclusion, à la citoyenneté, à la créativité et à l'innovation.

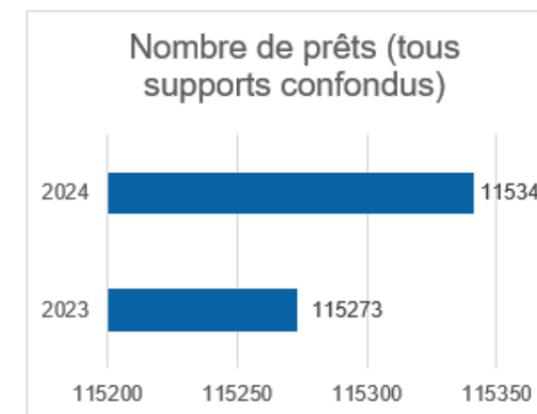
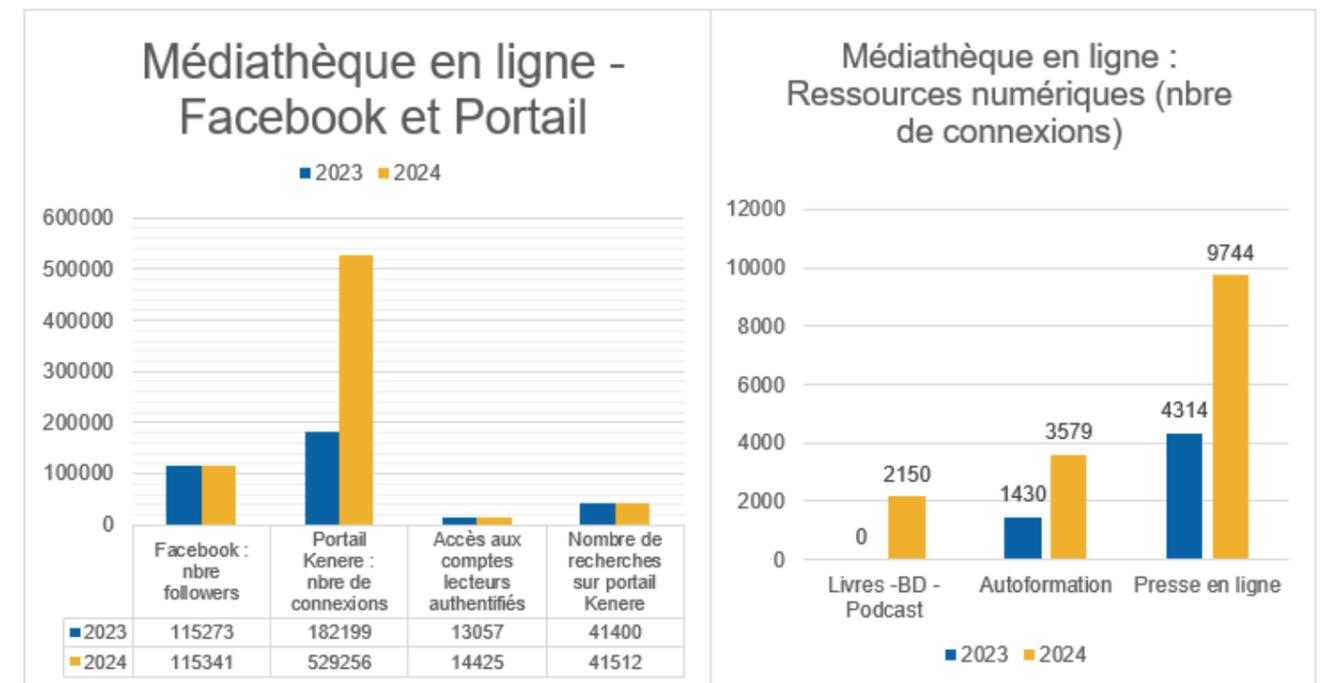
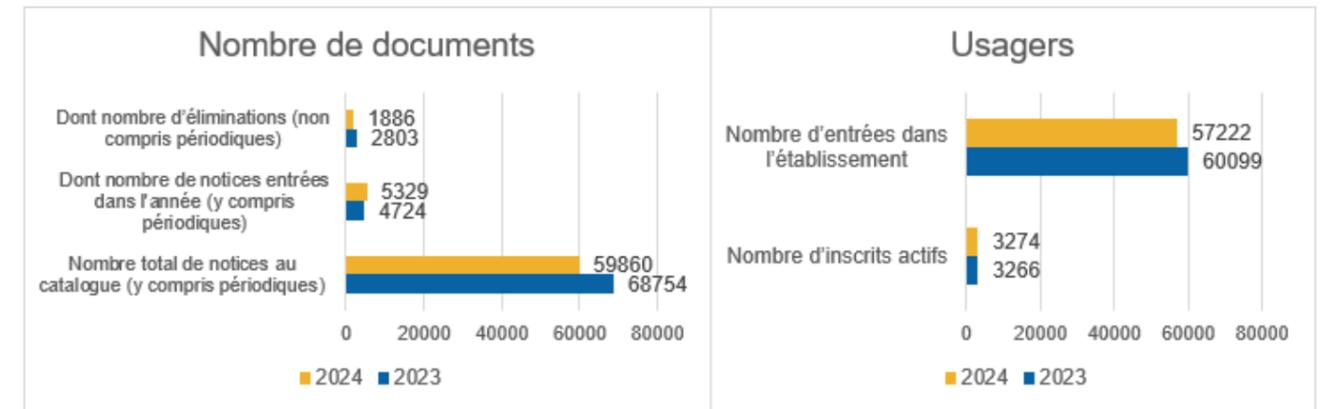
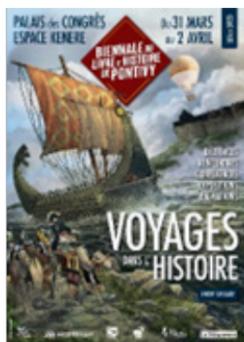
## Faits marquants

### Temps forts 2023 :

Nuit de la lecture ; KAB, Exposition d'été « les bretons et la photographie », Festival Les hauts-parleurs », 10 ans de Kenere avec une exposition des archives municipales sur les « 150 ans de la bibliothèque municipale de Pontivy » ; rencontres avec des personnalités dans différents domaines (Isabelle AUTISSIER, Irène FRAIN, Rozenn MILIN, Claudine BROHY, Pepito MATEO) ; Biennale du livre d'histoire : sur le thème des « voyages dans l'histoire ».

### Temps forts 2024 :

La Nuit de la lecture ; KAB ; Jeux Olympiques (expos Archives + médiathèque) et de la médiation autour de nos collections ; 4e édition des Hauts-parleurs ; Exposition d'été « Les mosaïques d'Odorico », du Musée de Bretagne (en lien avec l'exposition « Mosaïc expérience » présentée à St Joseph) ; Biblis en folie ; thématique de la sorcellerie à l'automne ; rencontres avec des personnalités dans différents domaines (Céline LAMOUR-CROCHET, Nicolas COURTY, Jean-Jacques MONNIER, Olivier CAILLEBOT, Achille GRIMAUD).



# Service archives

## Espace Kenere

### Présentation du service

**Le service Archives – documentation est un service transversal de la commune. La gestion et la conservation des archives sont une obligation réglementaire pour les communes de plus de 2000 habitants et font partie des dépenses obligatoires de la mairie au titre de l'article L.2321-2 du code général des collectivités territoriales. Le champ d'application des archives s'étend aussi bien sur les documents papiers que sur les documents électroniques.**

Les missions d'un service d'archives sont réglementées et définies dans le cadre légal par quatre grands axes.

- 1. La collecte** : récupérer les archives, gérer leur sort final (conservation ou élimination) et conseiller les services dans la gestion quotidienne de leurs dossiers.
- 2. Classement** : classer les archives qui ne le sont pas de manière à les rendre accessibles et en facilitant la recherche.
- 3. Conservation** : s'assurer du bon état de conservation et du bon état de conditionnement des fonds d'archives, restaurer certains documents.
- 4. Communication** : assurer la communication des documents au public et auprès des services dans le respect de la réglementation. Cela se fait par l'accueil de public dans la salle de lecture, la réponse à des recherches par correspondance et la communication physique des dossiers aux services. La mission de communication comprend également une importante part de valorisation réalisée sous la forme d'expositions, d'accueils de groupes et de scolaires et la mise en ligne d'articles et de documents numérisés.

A ces missions s'ajoutent une mission de liaison avec le Délégué à la protection des données du Centre de gestion du Morbihan et la gestion des abonnements à la documentation de la ville.

### Faits marquants

- 1. Collecte et classement** : récupération, classement et tri des archives de la police municipale entièrement réalisés par les archives. Récupération des dossiers de personnel du CCAS suite au transfert des dossiers de la DRH et au transfert de l'aide à domicile à Pontivy Communauté. Récupération et classement des archives du service patrimoine. Elimination de 55 mètres linéaires d'archives.
- 2. Communication** : communications en augmentation constante depuis 2021. Le chiffre important des communications aux services administratifs en 2023 est uniquement dû à une demande de photographies (60 en tout). La baisse de 2023 à 2024 dans ce domaine n'est donc pas à prendre en considération. La part de temps consacré à la recherche par agent est de plus en plus importante et tend à empiéter sur les autres activités du service.
- 3. Conservation** : pas d'opérations de restauration par manque de budget et de temps. Opération de conditionnement de plaques de verre photographiques (416 plaques). Inventaire préalable au conditionnement d'affiches anciennes.
- 4. Valorisation** : mise en place de « micro-expositions patrimoine » en lien avec la médiathèque mensuellement à compter du printemps (8 ont été réalisées). Exposition sur la Libération sur les grilles du square Lenglier. Réalisation d'un montage vidéo sur la Résistance dans le cadre des manifestations sur l'anniversaire de la Libération (2 semaines de travail à temps complet). Réalisation d'une exposition en ligne sur le site Internet ainsi que 5 articles. A noter la mise en ligne du fonds de Plaques de verre du fonds Colin-Tanguy (676 plaques)

	2023	2024
<b>Gestion et conservation des fonds</b>		
<b>Occupation d'espace des magasins</b>		
-Longueur de rayonnages équipés (en mètres linéaires)	1072	1072
-Volume des fonds (en mètres linéaires)	-	867
-Occupation réelle des rayonnages (en mètres linéaires)	887,28	930
<b>Entrées et collecte</b>		
<b>Entrées</b>		
-Nombre de fonds entrés dans l'année	27	28
-Longueur des fonds entrés (en mètres linéaires)	30,26	27,60
-Eliminations (en mètres linéaires)	0	55,29
<b>Communication des fonds</b>		
<b>Communications en salle de lecture</b>		
-Nombre de séances de lecture	45	59
-Nombre de lecteurs inscrits	31	34
-Nombre de documents communiqués en salle de lecture	210	239
<b>Communication aux services de la ville</b>		
-Personnel des services versants inscrits	49	53
-Nombre de documents communiqués	364	315
-Recherches par correspondance	130	151
<b>Valorisation</b>		
<b>Animations et ateliers</b>		
-Nombre total de groupes accueillis	9	3
-Nombre d'élèves accueillis	64	32
-Nombre de personnes non scolaires accueillies	55	6
<b>Internet et numérisation de documents</b>		
-Nombre de documents numérisés	789	438
-Nombre de documents mis en ligne	0	690
-Nombre d'articles mis en ligne	26	5
-Nombre d'expositions en ligne réalisées	1	1

# Palais des Congrès Théâtre des Halles

## Présentation du service

**Le service du Palais des Congrès/Théâtre des Halles programme et met en œuvre la Saison culturelle de la Ville, le festival jeune-public Gamineries, la fête de la musique, les animations du 14 juillet et les concerts estivaux, les Je Dis Musique. Il a pour but également de rendre accessible les différentes programmations à tous (publics empêchés, scolaires...) par la mise en œuvre d'actions de médiations culturelles.**

Il gère aussi la location des différents espaces du Palais des Congrès et du Théâtre des Halles par les associations, les administrations ou les entreprises. Il accompagne ces différentes structures dans l'organisation de leurs événements (sécurité, sûreté, suivi des demandes...).

Et enfin, le service du Palais des Congrès/Théâtre des Halles s'occupe des demandes de vins d'honneur, pots organisés à la demande des élus ou des autres services (achat denrées, mise en place, service...).

## Faits marquants

### Mise en place de la sécurité incendie au Palais des Congrès

Fin 2019, un audit sur la sécurité incendie du Palais des Congrès a été engagé, il a duré plus d'un an. En 2021, les conclusions et pistes de travail ont abouti à une réorganisation du Palais des Congrès, à la formation des salariés, à une modification des fiches de postes et à une demande d'aménagement de la planification des SSIAP, en fonction de l'occupation des salles, adressée à la Préfecture. Cette dernière a été réalisée sur l'année 2022 et a pu être expérimentée par l'équipe en 2023.

En 2024, afin de pouvoir respecter cette nouvelle planification de la sécurité incendie mais également de rendre un service plus qualitatif auprès des organisateurs et de mieux correspondre aux plages de location de salle, un planning aménageable a été mis en place pour les 4 agents polyvalents.

### Amélioration et poursuite du travail en réseau avec les acteurs culturels du territoire

Afin de coordonner les propositions culturelles du territoire en matière de spectacle vivants, une commission réunissant plusieurs structures culturelles de Pontivy Communauté a été mise en place. Les objectifs sont l'interconnaissance, le partage de nos programmations, de notre calendrier (éviter les doublons de date) et la mise en œuvre d'actions en commun.

De plus, nous prenons également part à Bretagne en Scène, qui est une association régionale de programmateurs afin de soutenir la création locale, de mutualiser les temps de formation, les déplacements ou encore les coûts d'un spectacle.

### Amélioration de la billetterie en ligne

Avant septembre 2023, les spectateurs pouvaient acheter leurs billets de spectacles en ligne (billet individuel uniquement) et les récupérer au guichet.

Depuis cette date, les spectateurs peuvent également réaliser leurs abonnements en ligne et les reçoivent sur leurs écrans.

1/3 des achats sont réalisés en ligne et cette donnée va en augmentant.

#### Les améliorations pour le service :

- moins « d'embouteillage » à l'accueil et surtout les soirs de spectacle, fluidité de service.
- gain de temps pour l'accueil.

#### Les améliorations pour le public :

- plus besoin de se déplacer
- moins d'attente à l'accueil

### Une augmentation de la fréquentation des spectacles

La fréquentation des spectacles de la Saison Culturelle du Palais des Congrès/Théâtre des Halles a augmenté entre 2023 et 2024. Cela est dû à plusieurs facteurs comme le travail sur la programmation, la communication, la collaboration avec les partenaires du territoire, la médiation culturelle (scolaires, groupes), la mise en place d'abonnements attractifs pour le public et le souci de l'accueil par l'équipe pour créer un cadre convivial lors de ces rendez-vous.

### Une augmentation des demandes de locations de salles

Depuis la fin de la période covid, nous avons vu une augmentation des demandes de locations de salles d'année en année. Nous faisons face actuellement à une impossibilité à satisfaire toutes les demandes.

	Programmation culturelle					
	2022-2023			2023-2024		
	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Nombre d'actions de médiation	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Nombre d'actions de médiation
Saison culturelle	14	7313	7	19	8554	6
Festival Gamineries	21		4	22		5
Je dis musique	7			7		
Fête de la musique	36			30		
14 juillet	2			2		

*\*Le chiffre de la fréquentation n'est donné que pour la Saison culturelle et le festival Gamineries qui ont une billetterie payante.*

	2022-2023	2023-2024
<b>Nombre de location de salles</b>		
Palais des Congrès	1527 (soit 19 337 heures)	1339 (soit 20 664 heures)
Théâtre des Halles	160 (soit 1 427 heures)	372 (soit 5091 heures)

	2022-2023	2023-2024
<b>Nombre de vins d'honneur</b>	78	77

# Service Patrimoine

## Présentation du service

**Le service patrimoine œuvre pour la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine historique de notre commune. Il a pour mission principale la conservation préventive du patrimoine architectural et mobilier de la ville. Il veille à mettre en place toutes les interventions nécessaires à sa restauration et en assurer le suivi afin de garantir la pérennité de notre patrimoine.**

Grâce à la mise en place d'actions de valorisations et de médiations, telles que la réalisation de circuits de visites, de livrets jeux, d'ateliers pédagogiques, d'expositions et d'animations, ce service permet de sensibiliser et de transmettre ce patrimoine à la population, aux visiteurs et aux générations futures.

## Faits marquants

**Campagne photographique de la collection municipale :** En juillet 2023, la ville de Pontivy a lancé sa troisième grande campagne de prises de vues des œuvres et objets de sa collection municipale. Une initiative visant à documenter et préserver numériquement son patrimoine mobilier. Cette campagne a permis de photographier un total de 490 œuvres, donnant naissance à un fonds photographique de 4 170 clichés (en complément des autres campagnes réalisées en 2012 et 2013). Ce projet s'inscrit dans un objectif plus large de valorisation de la collection municipale, qui consiste à mettre en lumière sa richesse artistique. Par ailleurs, il s'intègre également dans le cadre d'un projet de mise en ligne de la collection, qui permettra de rendre ces œuvres accessibles au public.

**Réception d'objets d'art spoliés pendant la Seconde Guerre mondiale :** Le 31 mai 2024, une délégation de la CIVS a remis à la ville de Pontivy cinq objets d'art ayant été spoliés durant la Seconde Guerre mondiale. Ces objets avaient été pris par un officier allemand stationné dans la région de Pontivy. En devenant garant de ces objets d'art, la ville s'engage à les conserver et à en assurer la protection jusqu'à l'identification de leurs propriétaires légitimes. La ville de Pontivy espère arriver à retrouver leurs propriétaires afin de permettre leur restitution aux descendants des victimes de cette spoliation, dans le respect des principes de justice et de mémoire liés à ces événements.

**La Plage Municipale des Familles labellisée « Architecture Contemporaine Remarquable » :** Le 22 juillet 2024, la piscine découverte de Pontivy, anciennement connue sous le nom de « La Plage municipale des Familles », a reçu le label « architecture contemporaine remarquable ». Cette distinction, attribuée aux bâtiments les plus significatifs de la production architecturale des XXe et XXIe siècle, est une véritable reconnaissance pour cet ensemble architectural de style art déco. Cette labellisation vient ainsi valoriser et consacrer l'importance de cet édifice dans le patrimoine architectural de la ville. Elle lui assure également une protection vis-à-vis de futures interventions sur le site, visant à mettre en place un dialogue en amont entre les différents acteurs. L'objectif n'est pas de freiner l'évolution du site mais de garantir qu'aucune intervention ne vienne dénaturer l'esprit présidant à sa conception d'origine.

**Lancement de la mise en ligne des collections :** Juillet 2024 marque une étape importante dans le projet de mise en ligne des collections de la ville de Pontivy, avec le lancement officiel de son portail. Accessible gratuitement et librement sur le site des archives municipales, ce nouvel espace permet à un public de tous horizons (simples curieux, passionnés ou chercheurs) de découvrir les collections de la ville. Le portail est actuellement structuré autour de trois axes principaux : les biographies d'artistes, les dossiers thématiques et les expositions numériques. Cette mise en ligne se fait de manière progressive avec un déploiement sur plusieurs années.

	2023	2024
<b>Patrimoine architectural (gestion et conservation/restauration) – HORS CHÂTEAU</b>		
Edifices protégés au titre des monuments historiques et/ou labélisés	11	12
Actions de conservation-restauration réalisées ou en cours	3	3

	2023	2024
<b>Patrimoine mobilier (gestion et conservation/restauration)</b>		
Nombre d'œuvres acquises (dons, legs, achats)	7	6
Nombre de prêts d'œuvres réalisés	4	3
- dont nombre cumulé d'œuvres prêtées	9	7
Nombre d'actions de conservation-restauration mises en place	10	32

	2023	2024
<b>Médiations et animations du patrimoine architectural et mobilier</b>		
<b>Panneaux d'interprétation du patrimoine présents en ville</b>	<b>46</b>	<b>44</b>
<b>Médiations indirectes : brochures, circuits de visites, livrets jeux, etc.</b>	<b>31</b>	<b>32</b>
<b>Exposition des collections aux Bains-Douches (chiffre de fréquentation)</b>	<b>641</b>	<b>239</b>
<b>Visites guidées du château réalisées par le service (chiffre de fréquentation annuel)</b>	<b>202</b>	<b>23</b>
<b>Journées européennes de l'archéologie (chiffres de fréquentation)</b>	<b>412</b>	
<b>JEP – visites guidées de l'hôtel de ville</b>		
- dont nombre de visites guidées réalisées	8	10
- dont chiffres cumulés de visiteurs	80	305
<b>JEP - Visites libres églises et chapelles (chiffres de fréquentation cumulés) :</b>	<b>2 360</b>	<b>2 980</b>
- dont Chapelle du château	2 262	2 834
- dont église Saint-Mériadec de Stival (en 2023)	98	
- dont chapelle Notre-Dame de la Houssaye (en 2024)		146
<b>JEP - Visites guidées du château</b>		
- dont nombre de visites guidées réalisées	16	23
- dont chiffres cumulés de visiteurs	288	403
<b>JEP - Visite guidée dépôt lapidaire (une seule visite)</b>		<b>15</b>
<b>JEP - Journée médiévale (chiffre approximatif)</b>	<b>2 500</b>	<b>2 700</b>
<b>JNA – visites guidées du Théâtres des Halles</b>		
- dont nombre de visites guidées réalisées		5
- dont chiffres cumulés de visiteurs		36

# Service des sports

## Présentation du service

Le service des sports soutient la pratique sportive locale et réalise les plannings de mise à disposition des équipements aux clubs, associations sportives et établissements scolaires, qui sont modifiés au fur et à mesure des demandes et besoins.

Il encadre et anime des activités sportives dans les quartiers (mercredis sportifs), met en place et suit les actions sportives dans les écoles telles que le « savoir rouler » et le « savoir nager ».

Il programme l'école du sport qui propose aux enfants de 4 à 11 ans une série de quatre activités à l'année et gère les inscriptions et le suivi.

Il organise des événements sportifs de haut niveau à l'exemple régulièrement des épreuves cyclistes d'envergure régionale. Il met en place des conférences et animations s'adressant aux scolaires et aux sportifs avec des thématiques : l'inclusion en 2023, les valeurs du sport en 2024.

Il supervise l'activité de la piscine découverte « La Plage » dont la gestion a été déléguée à la Ligue de Bretagne de natation.

## Faits marquants

- 2ème et 3ème éditions du Pondi Urban Trail
- matchs de la Coupe du monde militaire de rugby 2023
- championnat de France individuel de duathlon
- Terre de jeux 2024 / Semaine Olympique / passage du relai de la Flamme Olympique
- Tour de Bretagne cycliste
- Kalon Cup Handball
- Tournoi international de Guerlédan
- semi-marathon Pontivy-Loudéac



## Chiffres clés

- Budget : 213 000€ - Fonctionnement / 810 000€ - investissement
- Aide aux associations sportives et événements : 240 000€
- Effectifs des clubs sportifs : 5 287 pratiquants
- Mixité dans les clubs : 1 835 hommes / 3 452 femmes
- 2 833 compétiteurs / 2 454 non-compétiteurs
- Répartition territoriale des pratiquants : 2 346 pontivyens / 2 941 autres communes de Pontivy Communauté

## Bilan piscine «la Plage»

- 6 870 entrées en 2023
- 9 591 entrées en 2024

---

# Direction Education, Enfance, Jeunesse

## Sommaire

- P44/45 - Direction éducation, enfance, jeunesse

# Direction éducation, enfance, jeunesse

## Présentation du service

La direction s'articule autour de 4 services regroupant un peu plus de 60 agents titulaires et contractuels

### Service Education :

Une quarantaine d'agents préparent chaque année les repas pour les enfants des 5 écoles publiques, accompagnent des enfants sur les temps périscolaires du matin, du midi et du soir et l'aide éducative sur le temps scolaire. En outre, ils assurent l'hygiène des locaux, primordial pour permettre aux écoles de fonctionner correctement et d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions sanitaires et de travail.

### Service scolaire :

Deux agents accueillent le public physiquement ou au téléphone, aident les familles dans leurs démarches d'inscription au sein des écoles publiques, des dispositifs de loisirs, et des temps périscolaires (garderie, restauration scolaire). Ils émettent et encaissent les factures.

### Le service Enfance Jeunesse :

Les mercredis, les vendredis, les samedis et les vacances scolaires, 4 agents titulaires appuyés par 7 contractuels accueillent 80 enfants de 3 à 12 ans et une douzaine de 12 à 17 ans au sein de l'ALSH et de la maison des jeunes. Ils animent, construisent et développent des projets d'activités à destination des enfants et des jeunes.

Ils animent également le conseil municipal des enfants et le point information jeunesse.

3 à 4 agents assurent y assurent l'hygiène des locaux.

### Le service de restauration collective :

7 agents confectionnent et livrent les repas pour les écoles publiques, les dispositifs de loisirs, les EHPADs et le portage à domicile.

## Faits marquants

### Service Education :

Création d'un poste de responsable de service, responsable des agents travaillant au sein des écoles.

### Le service Enfance Jeunesse :

Réorganisation du service avec le positionnement du directeur de l'ALSH en position hiérarchique. Il est le responsable des agents du service (ALSH, Maison des jeunes, Point informations jeunesse).

### Le service de restauration collective :

Choix des élus d'un autre mode de gestion, celui de repas livrés à l'horizon de septembre 2025 pour les scolaires et les enfants fréquentant l'accueil de loisir).

Les agents municipaux de ce service sont accompagnés depuis la fin de l'année 2023, vers un reclassement et/ou vers une reconversion.



### Service Education : 2023-2024 (140 jours d'école)

- 759 élèves scolarisés dans les écoles publiques
- 7833 mètres carrés entretenus
- 82 781 repas servis (+4.05 % / n-1)
- 591 repas / jour sont servis le midi
- 14 enfants / jour sont accueillis à la garderie du matin
- 34 enfants / jour sont accueillis à la garderie du soir
- 623 élèves fréquentent les 4 écoles privées sous contrat

### Service restauration collective : 2023-2024 :

- 114 744 repas ont été confectionnés pour le CCAS
- 82 781 repas pour les écoles publiques
- 9 048 repas pour l'ALSH (-2.26% / n-1)
- 897 repas adultes

### Service Enfance jeunesse : 2024

- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement :**
  - Temps extrascolaires (76 jours) :
  - Nombre de journées d'accueil réalisées sur les temps extrascolaires : 5026
  - Temps périscolaires (38 jours) :
  - Nombre de demi-journées réalisées : 466
  - Nombre de journées d'accueil réalisées : 2495
- **Maison des jeunes : 2024 (mercredi, vendredi, samedi et vacances scolaires)**
  - 643 inscriptions
  - 4206 heures de fréquentation
- **Point Information Jeunesse : 2023-2024**
  - **Aide aux devoirs :**
    - 69 enfants ont bénéficié de ces séances
    - Nombre de jeunes encadrants : 46
  - **Argent de poche :**
    - 168 chantiers réalisés
    - 41 jeunes inscrits
- **Formation BAFA : 14 jeunes pontivyens ont été formés (9 au stage de base et 5 au stage d'approfondissement)**

---

# Direction des Services Techniques

## Sommaire

- P48/49 - Service administratif
- P50/51 - Service bâtiments
- P52/53 - Service espaces verts
- P54/55 - Service voirie, garage, fêtes et cérémonie

# Service administratif

## Présentation du service

Le service assure un support administratif sur l'ensemble des dossiers des différents autres services du centre technique (bâtiment, espaces verts, voirie) et également prévention.

Il assure :

- L'accueil du public et des entreprises au centre technique, l'enregistrement et les déclarations d'incidents techniques (ex : éclairage public, salubrité, sécurité)
- Le suivi comptable et financier de la commande, des contrats et marchés de la Direction des services techniques ;
- L'édition et le suivi administratif des actes relatifs à l'occupation et à la réglementation du domaine public de voirie ;
- Le renseignement et l'actualisation des fiches de suivi individuelles du temps de travail des agents techniques de la Direction
- La réalisation de dossiers de subventions et de recherche de financements ;
- Le suivi des contrats d'énergie, carburant, eau ;
- La propreté des locaux, vestiaires, douches du centre technique ;
- La logistique de commande et de mise à disposition des vêtements de travail, équipements de sécurité, produits d'entretien pour l'ensemble du personnel des sites de la ville ;
- L'affichage public dans les faces de planimètres réservées à la ville.

Il regroupe 4 agents administratifs et 2 agents techniques pour 5,8 ETP (Chef de service / Accueil / Secrétariat comptable et financier / Secrétariat administratif / Propreté des locaux, vestiaires / Magasin municipal).

## Faits marquants

- Consultation pour un nouveau marché de vêtements de travail avec une prise en compte du retour des agents usagers, et une actualisation des préconisations en matière de prévention dans le cadre d'un groupe de travail.
- Accompagnement administratif du passage de la Flamme Olympique et de son règlement de voirie.

## Chiffres clés

**29** marchés suivis en cours d'exécution (67 lots)

**2051** devis et bons de commande traités

**292** demandes de matériel traitées

**31** abonnements gaz

**75** abonnements eau

**760** affichages publics

**1120** engagements comptables réalisés

**595** arrêtés réalisés

**35** participants à l'opération 1 enfant 1 arbre 2024

**36** participants à l'opération Maisons Fleuries 2024

**186** abonnements électricité

**94,5** tonnes de marchandises manutentionnées et distribuées

<b>Dossiers de demandes de subvention :</b>	
• Pontivy communauté	12 599,50 € (Fonds de concours communautaire voirie)
	2 270 € (Aide à la lutte contre le frelon asiatique)
• Etat	28 425 € (DSIL isolation plafond école Camus)
	300 000 € (DSIL PEM)
	60 000 € (FNADT Vidéo-protection Phase 3)
	74 928 € (PEM gare Fonds vert)
• Alcome lutte contre les mégots (€)	10 256,77 €
<b>Dossier de Certificat d'Economie d'Energie éligible, déposé validé</b>	6784,13 € (Estimation au tarif 2024 ; 2 opérations pour une économie de 942,24 kWh cumac )
<b>Montant des demandes de contributions aux frais de fluides</b>	33 611 €

# Service Bâtiment

## Présentation du service

Le service bâtiment a en charge la maintenance des 96 bâtiments communaux pour une surface de planchers de 75 157 m<sup>2</sup>. Les travaux de rénovations, d'agrandissements et de constructions sont également à la charge du service bâtiment.

Le service est composé comme suit :

- 1 chef de service
- 1 électricien chef d'équipe «fluides»
- 2 électriciens et 1 plombier
- 1 menuisier chef d'équipe «gros et second œuvre»
- 1 maçon, 1 couvreur, 2 menuisiers et 2 peintres

## Faits marquants

- Château : travaux d'éclairage, d'électricité et installation d'une alarme incendie
- Finalisation de l'ADAP (Agenda d'Accessibilités Programmées)
- Ecole Camus : travaux d'isolation thermique et acoustique
- Hangar de Kerduchad : aménagements pour l'association «L'Outil en Main»



## Chiffres clés

**2644** interventions  
(dépannage et chantiers)

**69** chaudières maintenues

**14** centrales de traitement  
d'air maintenues

**6** pompes à chaleur maintenues

**147** interventions pour le  
fonctionnement des festivités et animations

**5657** kW (puissance installée)

**24h/24** astreinte piscine  
découverte d'avril à septembre

## Principaux travaux réalisés en régie

- Faubourg de Verdun : construction de locaux de rangement pour les clubs d'athlétisme
- Ecole Jules Ferry : aménagement d'une nouvelle salle de classe
- Mairie : aménagement d'un nouveau bureau
- Ecole Camus : création d'un contrôle d'accès et modification de l'entrée de l'école
- Tennis : travaux de mise en conformité incendie
- Harmonie municipale : remplacement de la couverture
- Eglise Saint Joseph : construction de supports pour l'exposition de mosaïques

# Service Espaces verts

## Présentation du service

Le service est composé de 3 équipes, managées par 1 chef de service et 2 chefs d'équipe :

- Equipe 1 : gestion des cimetières, aires de jeux, mobiliers, entretien d'un secteur géographique et création d'espaces verts (8 agents).
- Equipe 2 : production horticole et entretien du centre-ville (9 agents).
- Equipe 3 : entretien des infrastructures sportives (45 clubs adhérents OMS + scolaires), gestion des zones naturelles et des chemins (7 agents).

## Faits marquants

- Entretien et surveillance des espaces verts : parcs, squares, esplanades, îlots, places, vergers, jardins.
- Entretien des foyers : Liot (rue Nationale), Y. Pascot (rue de la Plage), groupes scolaires (A. Camus, J. Ferry, M. Collet, P. Langevin, Stival, Diwan).
- Entretien des chemins et zones naturelles, accotements : passage de l'épareuse.
- Mobiliers et aires de jeux : pose et suivi (tenue d'un registre par jeu), visites hebdomadaires.
- Production horticole : serres à Stival.
- Fleurissement saisonnier : annuelles, bisannuelles, chrysanthèmes.
- Lutte contre les nuisibles : frelons asiatiques, rats, pigeons, étourneaux.
- Animations : portes ouvertes à la serre, distribution de compost, concours des maisons fleuries, «Un enfant, un arbre».
- Gestion des bassins tampons : Avenue Parmentier (2), Rosa Parks (1), Le Talin (3), Rue Chaminade (1), Toulboubou (1), Hameau des Musiciennes (1).
- Cimetières (Pontivy et Stival) : accueil, permanence, renseignements.
- Entretien des infrastructures sportives : gymnases, terrains, vestiaires, courts de tennis, base nautique, piscine plein air.
- Gestion du patrimoine vernaculaire : fontaines (Saint-Mériadec, la Houssaye, Saint-Pierre, St-Mélar, etc.), lavoirs (Stival, impasse Porlorino, Toulboubou, îlots des Récollets), églises, chapelles et Château des Rohan.



## Chiffres clés

**36** participants à l'opération  
Maisons fleuries 2024

**25** plantations de chênes sur  
le domaine public

**19,4** tonnes : collecte des  
corbeilles de propreté

**185** visiteurs aux portes  
ouvertes des serres de Stival

**67** évènements : installations  
de décors (mariages, baptêmes...)

**35** participants à l'opération  
1 enfant 1 arbre 2024

**10** plantations de cerisiers  
sur le domaine privé

**120** décès (73 inhumations et 57  
crémations) aux cimetières

**65** participants à l'opération  
de distribution de compost 2024

**166** identification et localisation des  
nuisibles (frelons asiatiques)



# Service voirie, garage fête et cérémonie propreté urbaine

## Présentation du service

Le service est composé de 15 agents, 2 chefs d'équipes et 1 chef de service.

Et se décompose comme suit :

- Voirie : 5 agents
- Propreté urbaine : 4 agents
- Garage : 2 agents
- Bureau d'étude : 1 agent
- Fêtes et cérémonies : 5 agents

## Faits marquants

- 6 juin 2024 : Passage de la flamme olympique.
- Acquisition d'une micro-balayeuse.
- Démarrage du Pôle d'Échange Multimodal
- Réfection des rues suivantes : Stanislas Le Compagnon, Jean-Jacques Rousseau, Montaigne, Pablo Neruda, Paul Ihuel, Delessert.
- Eclairage public : Changement de 68 luminaires « boules » par des luminaires led



## Chiffres clés

### Voirie

- Surface de la commune : 24.85 km<sup>2</sup>.
- 135.90 km de voies :
  - 112.918 km communales
  - 11.85 km privées
  - 6.121 km intercommunales
  - 4.86 km départementales
- Gestion des eaux pluviales : 97.210 km de réseaux, dont 65.370 km canalisés et 31.840 km de fossés.
- Éclairage public : 3 349 points lumineux, dont 20.48% à LED (686).

### Fêtes et animations

- 292 animations accompagnées (mise en place et démontage de tentes, chalets, tables, etc.).
- Mise en place des bureaux de vote (2 bureaux).

### Propreté urbaine

- Balayage des rues :
  - Balayeuse de voirie
  - Micro-balayeuse pour trottoirs et rues étroites.
- Ramassage manuel des déchets :
  - 68 corbeilles et trottoirs nettoyés quotidiennement (lundi-samedi).
  - Nettoyage de 7 toilettes publiques.
- Collecte des encombrants : chaque premier mardi du mois sur demande.

### Bureau d'études

- 595 permissions de voirie et arrêtés délivrés.
- 857 réponses aux demandes de DT/DICT (eaux pluviales et éclairage public).
- 27 demandes communales de DICT.
- 8 arrêtés d'alignement.
- 56 certificats de numérotage et d'adressage délivrés.

### Garage

- Entretien et réparation de 51 véhicules :
  - 3 véhicules électriques
  - 3 poids lourds
- Maintenance de 108 engins de chantier et petits matériels :
  - Tracteurs, tondeuses, débroussailleuses, etc.

---

# Glossaire

**ABF – Architecte des Bâtiments de France**

**ACV – Action Coeur de Ville**

**ADAPEI 56 – Association Départementale des Amis et Parents d’Enfants Inadaptés (Morbihan)**

**ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

**ANAH – Agence Nationale de l’Habitat**

**AOT – Autorisation d’Occupation Temporaire**

**CAF – Caisse d’Allocations Familiales**

**CARSAT – Caisse d’Assurance Retraite et de la Santé au Travail**

**CST – Comité Social Territorial**

**CPAM – Caisse Primaire d’Assurance Maladie**

**DDFIP – Direction Départementale des Finances Publiques**

**DIA – Déclaration d’Intention d’Aliéner**

**DICT – Déclaration d’Intention de Commencement de Travaux**

**DT – Déclaration de Travaux**

**ERP – Établissement Recevant du Public**

**ETP – Équivalent Temps Plein**

**F3SCT – Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail**

**IFSE – Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d’Expertise**

**JEP - Journées Européennes du Patrimoine**

**JNA - Journée Nationale de l’archéologie**

**MSA – Mutualité Sociale Agricole**

**OPAH-RU – Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat en Renouvellement Urbain**

**PLUI – Plan Local d’Urbanisme Intercommunal**

**SCOT – Schéma de Cohérence Territoriale**

**SPR – Site Patrimonial Remarquable**

**SP – Service public régional (à confirmer selon contexte, ex-définition de SPR)**

**UGAP – Union des Groupements d’Achats Publics**

**ZAENR – Zone à Aménagement Économique des Énergies Renouvelables**